



École primaire Fernand-Seguin

**Conseil d'établissement**

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4

**Téléphone** : 514 596-5200

**Site internet** : [fernand-seguin.csdm.ca](http://fernand-seguin.csdm.ca)

**Courriel** : [fsequin.ce@csdm.qc.ca](mailto:fsequin.ce@csdm.qc.ca)

**Procès-verbal**

**Séance régulière du conseil d'établissement  
Mardi 21 avril 2026, à 18h, à la salle polyvalente**

**Présences :**

Martin Dugas

Maude Campagna

Louis Philippe Joly

Robert Legault

Priscilla Francis

Josée Latendresse

Maxime Sabourin

**Virtuel :**

Fannie Trépanier (arrivée à 18 h 15)

Cibèle Ruas (arrivée à 18 h 17)

**Absence:**

Naouel Moha, Esther Lemieux Laferrière

---

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

Mme Campagna (vice-présidente du conseil d'établissement) préside la séance. L'assemblée est ouverte à 18 h 07.

**2. Parole au public**

Aucun membre du public n'est présent.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Dugas mentionne qu'il n'y aura pas d'élément au point 6.8.

M. Dugas ajoute le point 6.11 — Parcours Parents.

Mme Latendresse propose l'adoption de l'ordre du jour modifié.  
M. Legault appuie la proposition.

**2026-04-21 – 1 - L'ordre du jour modifié est adopté.**

#### **4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 24 mars 2026**

M. Dugas demande d'ajouter la librairie Chez Monet au point 6.3 (approbation).

Mme Latendresse demande d'ajouter son nom (Josée Latendresse) à la liste des personnes présentes.

M. Legault propose l'adoption du procès-verbal modifié.

Mme Francis appuie la proposition.

**2026-04-21 – 2 - Le procès-verbal modifié est approuvé.**

#### **5. Suivi**

##### **5.1. Lettre du CÉ aux enseignants**

M. Dugas fait un suivi avec les enseignants au sujet de la lettre envoyée au CÉ; ceux-ci confirment qu'ils répondront par écrit. M. Dugas lit la réponse transmise par les enseignants. Une discussion s'ensuit.

M. Legault posera la question à la direction du Comité de parents du CSSDM par courriel au sujet de la demande des enseignants.

##### **5.2. Projet des jardins pédagogiques**

M. Dugas présente le résultat du vote par courriel concernant la demande de subvention pour le projet des jardins pédagogiques :

Oui : 2

Non : 1

Abstention : 4

Aucun compte rendu n'ayant été confirmé à la suite du vote, la demande n'a pas été soumise. Mme Francis fait part de sa déception, indiquant que, selon sa compréhension, le CÉ était favorable au projet. Le manque de communication, ainsi que le délai très court entre la présentation du projet et la date limite de soumission, ont empêché le dépôt de la demande. Mme Latendresse et M. Sabourin partagent également leurs points de vue.

#### **6. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information :**

##### **6.1. Formation obligatoire du Ministre, membres de CÉ et directions d'établissement**

M. Dugas présente la fiche 13 — *Rapport annuel du conseil d'établissement*.

## **6.2. Formation obligatoire du CÉ**

Le CSSDM enverra un lien afin que les membres du CÉ confirment qu'ils ont suivi la formation obligatoire en ligne.

## **6.3. Processus de sélection des élèves 2027-2028**

M. Dugas présente le document *Critères d'admission — Révision du processus de sélection* pour les élèves de l'école Fernand-Seguin. Les parents sont consultés, mais la version finale relève du CSSDM. Le document sert d'outil pour faire valoir la raison d'être de l'école auprès du ministère de l'Éducation.

Discussion entre les membres sur le bien-fondé d'un programme pour les enfants à haut potentiel intellectuel (HPI) et doués.

Mme Francis suggère que les familles dont un enfant est déjà inscrit à l'école (fratrie) et dont la demande d'admission est refusée soient contactées en priorité, afin que les parents n'apprennent pas la nouvelle par des tiers.

M. Joly propose l'adoption du document.

Mme Campagna appuie la proposition.

**2026-04-21 – 3 - Le document est adopté.**

## **6.4. Sorties scolaires et activités éducatives**

Présentation des sorties scolaires et des activités éducatives ajoutées à la liste pour l'année scolaire 2025-2026, pour approbation.

Mme Francis propose l'approbation.

Mme Latendresse appuie la proposition.

**2026-04-21 – 4 - Les nouvelles activités sont approuvées.**

Mme Francis se propose de vérifier, pour de futures sorties scolaires, la disponibilité du service de navettes de la STM.

## **6.5. Plateforme Dons**

M. Dugas présente les dons reçus pour l'école primaire Fernand-Seguin entre le 17 mars et le 13 avril. Un don de 25 \$ a été effectué.

M. Legault propose l'adoption.

Mme Campagna appuie la proposition.

**2026-04-21 – 5 – Les dons sont approuvés.**

#### **6.6. Points de services EHDAA**

M. Dugas explique le profil des élèves qui seront accueillis dans les classes EHDAA à partir de l'année scolaire 2026-2027. Il est notamment question de trois classes à inspiration TEACCH (*Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped Children*) et de deux classes pour des élèves à très haut potentiel intellectuel nécessitant un enrichissement pédagogique, ayant un diagnostic et présentant également un autre trouble associé (double exceptionnalité). Ces élèves ont été ciblés dans leur école actuelle, où le cadre régulier ne répondait pas à leurs besoins.

#### **6.7. Budget de l'école 2025-2026**

M. Dugas présente une mise à jour du budget de l'école 2025-2026.

M. Dugas indique s'être questionné à savoir si le point de service EHDAA apportera des sommes supplémentaires au budget de l'école; la réponse est non.

#### **6.8. Projet Éducatif**

Point retiré de l'ordre du jour.

#### **6.9. EduPop**

Rencontre prévue le 6 mai à 18 h 30, d'une durée de 2 h. Selon l'expérience des années précédentes, ces rencontres attirent une dizaine de personnes. Le coût de cette formation est défrayé par le fond de formation du CÉ.

#### **6.10 Listes de matériel scolaire 2026-2027**

Présentation des frais exigés aux parents et des listes de matériel scolaire.

Le prix des cahiers scolaires est approximatif, puisqu'il s'agit de la suggestion de l'éditeur et qu'il ne tient pas compte de la marge de profit du commerce distributeur.

Mme Francis propose l'approbation.

M. Joly appuie la proposition.

2026-04-21 – 6 - Les listes sont approuvées.

#### **6.11 Parcours Parents**

Présentation du rapport lié à Parcours Parents (184 parents inscrits, taux d'adoption de 62 % et 370 capsules visionnées).

Mme Latendresse indique qu'il existe des subventions du ministère pour des formations destinées aux parents. Elle vérifiera si l'école peut y avoir accès.

### **7. Informations de diverses instances**

#### **7.1. Présidence du conseil d'établissement**

Mme Moha est absente et n'a pas fait parvenir de message.

### **7.2. Direction d'école**

Maude (enseignante de science) est présentement en retour progressif. Les membres du CÉ se réjouissent de son retour.

Tournoi de Génie en herbe : l'équipe Fernand-Seguin 1 a obtenu la première place. L'équipe Fernand-Seguin 2 est arrivée en 3<sup>e</sup> place. La direction et les membres du CÉ expriment leur fierté à la suite de ce succès.

### **7.3. Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)**

M. Legault a assisté à la rencontre. Une discussion d'environ une heure a porté sur la Loi 94, principalement en ce qui concerne les parents bénévoles (puisque'ils sont concernés par cette loi). Plusieurs parents ont soulevé leurs inquiétudes, et le comité de parents s'est finalement positionné contre l'application de la Loi 94 envers les parents bénévoles. M. Legault rapporte que, dans certaines écoles, la participation des parents a fortement diminué depuis l'entrée en vigueur de cette loi.

Concernant le personnel du milieu scolaire, la directrice générale a indiqué qu'il n'y a pas eu d'impact négatif majeur au sein du CSS. M. Dugas précise qu'il n'y a pas eu d'enjeu de cet ordre à Fernand-Seguin.

### **7.4. Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)**

Rien à signaler.

### **7.5. Organisme de participation des parents (OPP)**

Mme Francis confirme que la vente de vêtements se déroule bien : 54 morceaux ont été vendus jusqu'à présent. La vente se termine le dimanche 26 avril. M. Dugas fera un dernier rappel.

Le souper spaghetti aura lieu le jeudi 23 avril, et les billets se sont vendus très rapidement. Des animateurs de Sophie-Barat seront présents.

### **7.6. Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal**

570 \$ de profits ont été générés à la suite de la vente de plants, auxquels s'ajoutent 110 \$ provenant de dons dans le cadre de la campagne.

Vente de fromage : 4 655 \$ en ventes, incluant 300 \$ provenant de dons dans le cadre de la campagne.

### **7.7. Comité du réaménagement de la cour d'école**

Le comité a modifié son nom afin d'éviter toute confusion avec un comité déjà en place au sein du personnel de l'école. Il s'appellera désormais *le Comité du réaménagement de la cour d'école*.

Le comité demande l'approbation du conseil d'établissement pour tenir une activité de financement sous la forme d'un dîner pizza destiné aux élèves, le 29 mai, en collaboration avec le service de garde. Deux menus seront offerts :

Menu 1 (10 \$) : 1 pointe de pizza, un petit jus et un biscuit

Menu 2 (15 \$) : 2 pointes de pizza, un petit jus et un biscuit

Le fournisseur sera Pizza Georges, et une option végétarienne sera offerte. Les jus seront achetés chez Costco et les biscuits seront faits maison. Une partie de la commandite de Metro Plus Fleury, initialement destinée au souper spaghetti, sera utilisée pour cette activité, puisque la totalité de la commandite n'a pas été dépensée.

Demande d'approbation pour le dîner pizza.

Mme Francis propose l'approbation.

Mme Latendresse appuie la proposition.

#### 2026-04-21 – 7 – L'activité de dîner pizza est approuvée

Le Comité du réaménagement de la cour d'école demande l'approbation du CÉ afin d'obtenir une préapprobation générale pour la sollicitation de commandites. Cette préapprobation vise à réduire les délais et à éviter que le CÉ ait à approuver chaque demande de commandite individuellement. Après examen, le CÉ demande toutefois d'apporter certaines modifications à la lettre destinée aux commanditaires : la lettre devra indiquer une date de début et une date de fin (pour chaque année scolaire) et préciser que les commandites doivent être versées via la plateforme de dons de l'école, en mentionnant dans les commentaires que le don est destiné au réaménagement de la cour d'école. Ces précisions permettront au CÉ d'assurer un suivi transparent des commanditaires et des montants versés spécifiquement pour le projet. Le CÉ souligne finalement l'importance que les indications figurant dans la lettre soient claires afin d'éviter toute ambiguïté.

M. Legault propose l'adoption de la lettre avec les modifications demandées

Mme Francis appuie la proposition.

#### 2026-04-21 – 8 – La lettre de préapprobation modifiée est approuvée.

### 8. Bons coups, coups de cœur et boîte à idées

Génie en herbe : point déjà mentionné par M. Dugas plus tôt.

M. Dugas souligne l'animation de l'OPP à Pâques auprès de tous les élèves et remercie les personnes responsables de l'organisation de l'activité.

### 9. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 56.